DISTRICT DES VOSGES DE FOOTBALL

CHAMPIONNAT FUTSAL - SAISON 2023/2024

Seniors ☐ U18 ☐

U15 ☐ U13 ☐

CLUB :	N° EQUIPE :

LISTE DES JOUEURS AUTORISES A PARTICIPER

NOM	Prénom	N° licence

Signatures :

Educateur ou Dirigeant **Délégués,**

ARTICLE 6 :

6.1. Chaque club doit impérativement présenter une liste de joueurs pour chaque équipe au plus tard le premier jour de compétition de la première phase. Il ne peut plus y déroger, sauf à la compléter par des joueurs non encore inscrits sur une autre liste. Cette disposition n'est pas d'application pour la phase finale. Seul le gardien, à son poste, peut jouer dans deux équipes au maximum d'un même club.